

## Le conseil municipal

Vu le compte rendu par M. Chevrot, receveur municipal de ses recettes et de ses dépenses depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 1953 jusqu'au 31-12-1953 lequel comprend : 1<sup>o</sup>) le rappel du compte final de l'ex 1952 2<sup>o</sup>) les recettes et les dépenses faites pendant les 12 premiers mois de l'ex 1953, 3<sup>o</sup>) les dépenses concernant les services hors budget.

Vu le détail des opérations finales de l'ex 1953 présentant les recettes et les dépenses pour ledit exercice et les 3 premiers mois de la gestion 1953

Vu les pièces justificatives rapportées à l'appui tant du compte de gestion 1953 que des opérations complémentaires en 1954

Vu les budgets primitifs add<sup>és</sup> 1953

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif dans lequel M. Le Nave a exposé les motifs des dépenses par lui mandatées, la manière dont elles ont été effectuées et l'utilité relative.

Delibéré

Statuant sur la situation du comptable au 31-12-1953

Totaux des recettes pour la gestion 1953 a : 2 369 653

Les dépenses a : 2 124 920

Excédent de recettes a : 244 733

Excédent 1952 a : 1 507 968

Résultat définitif gestion 1952 excédent recettes a : 1 752 701

Statuant sur les opérations de l'ex 1953 soit la gestion 1953 plus les 3 premiers mois de 1954 ex 1953

Totaux des recettes de l'ex 1953 a : 3 302 358

les dépenses a : 3 383 604

excédent de dépenses a : 76 246

Excédent de recettes 1952 a : 1 507 968

Résultat définitif ex 1953 excédent de recettes a : 1 431 722